



BULLETIN D'INSCRIPTION BROCANTE DU DIMANCHE 6 AVRIL 2025 de 6h à 18h

Rue de la Bassée coté numéros impairs

(Zones d'expositions après l'entrée les villas de l'estran jusqu'à l'angle de la rue de Mayocq)

Rue Barre Mer coté numéro pairs

(Zones d'expositions Angle rue de la Bassée jusqu'à l'entrée des cottages de la baie)

Modalités :

- ✓ Résidents des rues concernées par la brocante inscriptions jusqu'au mercredi 26 mars 17h
- ✓ Autres Résidents de la commune et personnes extérieures inscriptions jusqu'au lundi 31 mars 2025, 17h.
Passé cette date, plus d'inscriptions possibles.
- ✓ Au matin même de la brocante (de 8h à 9h), selon les disponibilités restantes un placier pourra vous installer sur un emplacement.
- ✓ Bulletin à remplir, puis à déposer dans l'urne du hall de la mairie,
Ou à retourner par voie postale à :
Mairie du Crotoy Service Animation
12 rue du Général Leclerc – 80550 Le Crotoy
Ou par mail : evenements@villeducrotoy.fr
- ✓ Attention :
 - Pas d'inscription par téléphone
 - Les professionnels brocanteurs sont invités à se rapprocher des organisateurs au 03 22 31 02 98 ou evenements@villeducrotoy.fr.La vente de produits neufs est interdite

Tarif :

Minimum 4 mètres : 10 euros**. 5 euros par tranche de 2 mètres supplémentaires.

Possibilité de conserver son véhicule sur place, le véhicule compte pour la longueur du métrage (largeur emplacement 1m60) tarifs 10€ véhicule moins de 4 mètres 15€ véhicule de 6 mètres

Nouveau Règlement 2025 :

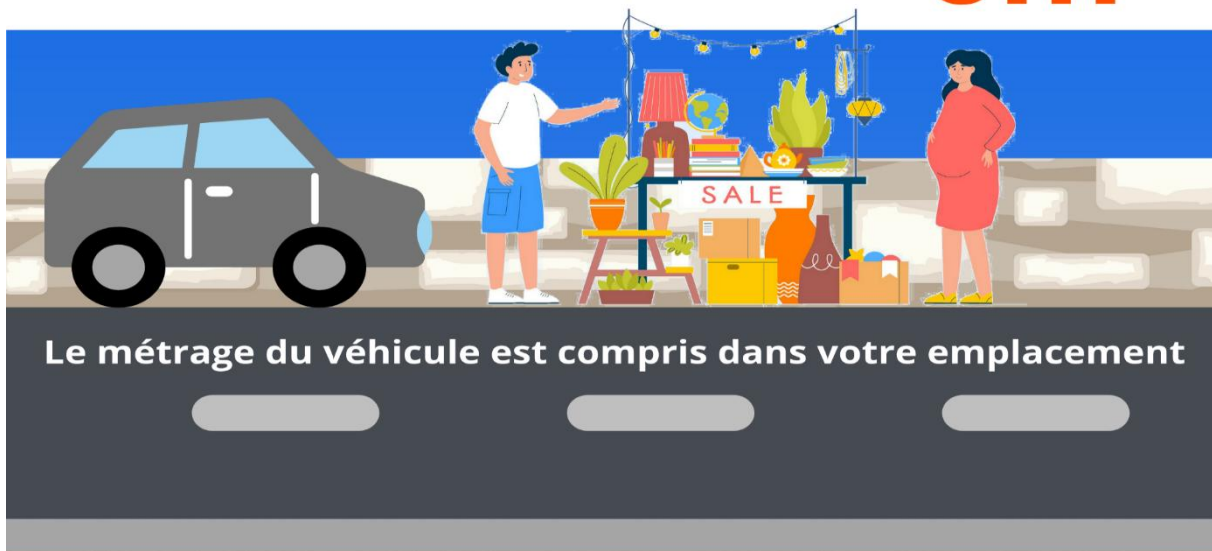
- Les emplacements sont attribués dans l'ordre d'arrivée des bulletins
- Le Service vous accordera un emplacement dans la limite des emplacements disponibles.
- A l'exception des résidents des rues concernées qui seront d'office installés au pied de leur habitation (sauf demande contraire mentionnée), les souhaits de placement des non-résidents ne sont plus acceptés et ne sauraient être source de réclamations. (Voir aussi enp.4)
- En cas de participation entre plusieurs exposants souhaitant exposer côte à côte, le service recommande d'effectuer une réservation groupée. (Voir aussi en p.4)
- Le règlement de l'emplacement (en espèces ou en chèque à l'ordre de régie animation culture Le Crotoy) est à fournir obligatoirement à la réservation. **Aucun encaissement ne sera effectué avant la manifestation et en cas d'annulation avant le Lundi 31 mars 17h.**

****Profondeur maximale d'un stand 1m60 : à partir des murs ou clôtures habitations, afin de laisser un couloir de circulation de 3 mètres au milieu de la rue facilitant l'accès obligatoire d'un véhicule de secours si besoin et favoriser la circulation des visiteurs**

Ne pas exposer sur les zones marquées de croix

DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT AVEC VEHICULE (6m minimum)

Véhicule (= x m) + Stand (= x m) = 6m



MAUVAISE DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT AVEC VEHICULE

~~Véhicule (= x m) derrière + Stand (= x m) = + de~~



- Je réside dans l'une des rues occupées par la brocante
- Je ne réside pas dans l'une des rues occupées par la brocante.

Renseignements obligatoires

(Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte)

Je soussigné(e)

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse complète.....

.....

Email :(envoi de votre reçu de paiement par mail)



Numéro de votre pièce d'identité.....

Date d'expirationDélivré(e) le.....

Par.....

Déclaration sur l'honneur en application des articles L310-2 du Code du Commerce et R321-7 du Code Pénal

Je déclare sur l'honneur :

- Ne pas être assujetti à la taxe professionnelle
- Ne pas avoir participé à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile
- Être vendeur occasionnel d'objets personnels dont vous êtes en mesure de fournir la liste à toute autorité requérante et dont vous certifiez la provenance non frauduleuse
- Ne pas procéder à des opérations d'achat et de revente considérées comme commerciales
- Avoir pris connaissance des dispositions du règlement général de cette manifestation

Fait à

Le.....

Signature

Pièces à fournir obligatoirement :

Pour les particuliers :

- Attestation sur l'honneur
- Votre **règlement par chèque à l'ordre de Régie Animation Culture Le Crotoy**
- Photocopie recto verso carte d'identité

Métrage emplacement :

Pour mon véhicule sur l'emplacement : (4 mètres 10€ ou 6 m 15 €). €

Mon métrage de brocante (4 mètres Minimum par **tranche de 2 mètres) 5€ x.....m €**

Total :mètres Total : €

A NOTER :

- ✓ Les riverains des rues concernées par la brocante sont naturellement installés devant leur propriété, en cas d'emplacement plus long que la façade de propriété le débordement ne sera possible qu'en fonction de l'occupation des façades voisines par leur(s) propriétaire(s).
- ✓ **Les exposants extérieurs ne peuvent émettre de souhait de placement**
- ✓ Pour vous assurer de vous trouver à côté d'exposant(s) précis, optez pour une seule réservation groupée. Dans ce cas :
Lister tous les noms, joindre les références de la carte d'identité de chacun, et chacun signe la déclaration sur l'honneur

BULLETIN À RENVOYER OU DEPOSER À :

Mairie Le Crotoy
Service Animation
12 rue du Général Leclerc
80550 Le Crotoy

OU PAR MAIL EN OBJET « RESERVATION BROCANTE DU 6 avril 2025 » À :

evenements@villeducrotoy.fr

**Tout bulletin incomplet ou/et non accompagné
Du règlement (espèces ou chèques) ne sera pris en compte**

Les emplacements seront consultables à partir du vendredi 4 avril sur le site internet :
www.villeducrotoy.fr

Installation sur place à partir de 6h jusqu'à 8h

Information : La présente demande ne vaut pas autorisation.

Les places seront attribuées par ordre d'arrivée des demandes.

Les personnes désirantes être placées côte à côte, sont priées de retourner leur bulletin d'inscription ensemble. Toutefois, il ne pourra être satisfait à ces demandes quand dans la limite des places disponibles.

Plan quartiers brocante Avril 2025

